



Procès-verbal de la séance extraordinaire de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le 17 décembre 2018 sous la présidence de M. le Maire, Jocelyn Boucher, et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Germain Lévesque	siège no 1
Mme Carmen Sabourin	siège no 2
M. Félix Labrecque	siège no 3
Mme Amélie Lefebvre	siège no 4
M. Patrick Larochelle	siège no 5
Mme Josée Laverdière	siège no 6

Est également présent, Mme Katy Fortier, Directrice générale & Secrétaire-trésorière.

1. RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION (ARTICLE 157 RLRQ, CHAPITRE C-27.1)
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020
4. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

-
1. RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION (ARTICLE 157 RLRQ, CHAPITRE C-27.1)
-

225-12-18

[Renonciation de l'avis de convocation \(article 157\) \(RLRQ, chapitre C-27.1\)](#)

Attendu que selon l'article 156 du chapitre C-27.1 (RLRQ), une municipalité doit transmettre l'avis de convocation aux membres du conseil municipal, au moins 2 jours avant la session spéciale;

Attendu que selon les informations reçues du ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du Territoire (M.A.M.O.T.), l'avis de convocation doit être signifié par courrier recommandé;

Attendu que selon l'article 157 du chapitre C-27.1 (RLRQ), advenant que tous les membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité y soient présents et par le fait peuvent renoncer aux formalités de l'article 156 du chapitre C-27.1 (RLRQ);

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par M. le conseiller Patrick Larochelle et résolu unanimement de renoncer aux formalités de l'article 156 chapitre C-27.1 (RLRQ).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

[226-12-18](#)

[Adoption de l'ordre du jour](#)

Il est proposé par Mme la conseillère Amélie Lefebvre, appuyé par Mme la conseillère Carmen Sabourin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2018, 2019 ET 2020

[227-12-18](#)

[Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2019 – 2020 -2021](#)

Attendu que selon l'article 954 du chapitre C-27.1 (RLRQ), le conseil municipal doit, durant la période du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses;

Attendu que l'avis public annonçant la session spéciale a été donné le 6 décembre dernier, le tout en conformité de l'article 956 du chapitre C-27.1 (RLRQ);

Attendu que le conseil municipal prévoit des dépenses comparables aux revenus;

Sur proposition de M. le conseiller Félix Labrecque, appuyé par M. le conseiller Patrick Larochelle, il est résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires et la rémunération pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisation tel que présenté ci-dessous.

Description	Budget 2019
REVENUS	
TAXES	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE	883 829
SUR UNE AUTRE BASE	297 885
	1 181 714
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	11 093
SERVICES RENDUS	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	124 840
AUTRES SERVICES RENDUS	9 000
IMPOSITION DE DROITS	32 000
	165 840
INTÉRÊTS	12 000
AUTRES REVENUS	6 000

TRANSFERT	
TRANSFERT RELATIF À DES ENTENTES DE PARTAGES	125 758

1 502 405

Description	Budget 2019
--------------------	------------------------

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL MUNICIPAL	23 836
APPLICATION DE LA LOI	30 000
GESTION FINANCIÈRE & ADMINISTRATIVE	278 211
ÉVALUATION	32 320

364 367

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POLICE	55 000
INCENDIE	46 730
SÉCURITÉ CIVILE	900

102 630

1

TRANSPORT

VOIRIE	203 684
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	41 791
ÉCLAIRAGE DES RUES	7 000
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	1 000
QUOTE-PART AÉROPORT	4 845

258 320

HYGIÈNE DU MILIEU

PURIFICATION ET TRAITEMENT DE L'EAU	56 742
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	11 292
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	24 692
RÉSEAUX D'ÉGOUTS	15 340
MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES	106 213
MATIÈRES RÉSIDUELLES - MATIÈRES SECONDAIRES	73 540
MATIÈRES RÉSIDUELLES - COMPOSTAGE	49 920

337 739

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

3 000

AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

12 016

LOISIRS ET CULTURE

CENTRE COMMUNAUTAIRE	27 985
PATINOIRES INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES	110 375
PARCS & TERRAIN DE JEUX	12 720

151 080

FRAIS DE FINANCEMENT

INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	73 695
------------------------------------	---------------

AUTRES

REMBOURSEMENT EN CAPITAL	179 558
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	0
AFFECTATION DU SURPLUS	20 000

199 558


1 502 405

EXCÉDENT NET

0

Fonction	Rémunération	Allocation (non-imposable)	Total
Maire	4 259 \$	2 129 \$	6 388 \$
Conseiller	1 420 \$	710 \$	2 129 \$
Dir. gén. et secrétaire-trésorier			73 840 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021

 Programme triennal des dépenses en immobilisations Année 2019-2020-2021						
#	Nom	Source	Coûts			Financement
			2019	2020	2021	
1-	Remplacement des luminaires	TECQ	19 845 \$			Subvention
2-	Étangs aérés	Primeau/TECQ	1 800 000 \$			Subvention
3	Travaux publics	TECQ		200 000 \$		Subvention
4-	Finition terrain soccer	TECQ	10 000 \$			Subvention
5-	Surface Multisports	Projets Structurants	100 000 \$			Subvention
6-						

4. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée, il est 20h22

Jocelyn Boucher
Maire

Katy Fortier
Directrice générale & Sec. Très.